

39. La partie mexicaine souhaite envoyer le compositeur Julio Estrada au Canada, afin qu'il donne des conférences sur la musique mexicaine contemporaine et qu'il participe à des concerts (musique de chambre) et à des récitals au Canada.

La date, la durée du séjour et autres détails seront réglés par la voie diplomatique.

La partie canadienne en prend note.

40. Les deux parties encourageront la diffusion de la musique de l'autre pays.

Les détails seront fixés par la voie diplomatique.

### Théâtre

41. L'IMSS souhaite recevoir un théâtre de marionnettes, composé de dix marionnettistes au maximum, pour qu'il participe à ses Festivals internationaux de marionnettes qui ont lieu chaque année au mois d'août.

En 1984, la partie canadienne enverra la troupe "Mermaid Theatre".

Les détails seront fixés par la voie diplomatique.

### Littérature

42. Les deux parties s'inviteront mutuellement à participer aux congrès littéraires qui ont lieu dans chaque pays.